

# SECONDE DE DÉTERMINATION

## NOTRE EXIGENCE AU SERVICE DE VOS TALENTS

FORMATION PROFESSIONNELLE



L'élève qui entre en **Seconde** doit prendre conscience qu'il entreprend la partie la plus importante de sa scolarité. En entrant dans le cycle long, il se prépare aux études supérieures. La **Seconde de Détermination**, appelée également **Seconde Générale et Technologique** permet à l'élève de choisir sa voie. Le choix de l'option, sans être déterminant, l'aidera à préciser ce qu'il aimerait faire plus tard.



La confiance peut sauver l'avenir

# SECONDE DE DÉTERMINATION

## Objectifs

- Après une classe de 3<sup>e</sup>, la **Seconde de Détermination** permet de prendre une année pour choisir une voie professionnelle ou technologique et de retrouver le goût et l'envie de réussir ses études.
- La **Seconde de Détermination** ouvre à un **Bac professionnel industriel** ou à un **Bac technologique STI2D**.

## Organisation des enseignements

Les horaires entre parenthèses correspondent à des travaux pratiques ou groupes d'effectifs réduits. Le nombre d'heures est hebdomadaire.

**Français** : 4h + 0,5h

**Histoire-géographie** : 3h + 0,5h

**Langue vivante 1** (anglais ou allemand) : 2h + 1h

**Mathématiques** : 3h + 1h

**Sciences physiques** : 2h + 1,5h

**Sciences de la vie et de la terre** (SVT) : 0,5h + 1,5h

**Éducation physique et sportive** : 2h

**Éducation civique, juridique et sociale** : 0,5h

Une aide individualisée d'1h en français et d'1h en mathématiques est dispensée en groupes d'effectifs réduits (maximum 8 élèves).

## NOS ATOUTS

### POUR VOTRE RÉUSSITE :

- Notre expérience du lycée technologique et professionnel,
- Accueil en petits effectifs,
- Suivis pédagogiques et éducatifs personnalisés,
- Encadrement de vie scolaire personnalisé,
- Offre d'activités périscolaires riche et variée : sport, studio de musique, vidéo...,
- Équipements récents et locaux spacieux,
- Facilité d'accès par les transports en commun,
- Possibilité d'accueil en internat.

## Conditions d'admission

- Afin de bien préparer l'entrée en Seconde, un entretien personnalisé a lieu entre l'élève, le professeur principal et éventuellement l'équipe éducative. Il est fondé sur le bilan des acquis de l'élève.
- Le dialogue famille-professeurs, dans un suivi constant avec le professeur principal et le conseiller d'orientation, constitue l'élément indispensable à la bonne orientation de l'élève et à sa réussite.
- L'inscription en **Seconde de Détermination** au **Lycée professionnel Sainte-Thérèse** résulte du choix libre de la famille et de l'enfant, avec l'aide des services du lycée pour effectuer les démarches administratives.
- L'élève qui souhaite intégrer une **Seconde de Détermination** doit présenter un dossier de pré-inscription et satisfaire à un entretien de motivation avec un membre de la direction du **Lycée professionnel Sainte-Thérèse**.

## Poursuite d'études

- Les élèves issus de la classe de **Seconde de Détermination**, participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves du lycée.
- La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une orientation en Première (lycée général, lycée professionnel, lycée technologique).



**Lycée professionnel Sainte-Thérèse**

40, rue Jean de La Fontaine

75016 Paris

Tel. 01 44 14 73 04

Email : [contact.sth@apprentis-auteuil.org](mailto:contact.sth@apprentis-auteuil.org)

**Métro Ligne 9** : Jasmin

**Métro Ligne 10** : Eglise d'Auteuil  
ou Mirabeau

**RER C** : Javel ou Boulainvilliers

**Bus** : 22, 52, 70